

## Questions orales

**M. Blais:** Une question supplémentaire. Compte tenu de cette annonce, le gouvernement fédéral considère-t-il le moment propice pour essayer de calmer la tempête entre lui et cette province?

**M. Turner (Ottawa-Carleton):** Monsieur l'Orateur, je profiterai certainement de la réunion de lundi et de mardi entre les trésoriers provinciaux, les ministres provinciaux des finances et moi-même pour faire des efforts dans ce sens. Peut-être en aurai-je l'occasion au cours d'entretiens en privé avec le ministre de l'Alberta.

\* \* \*

## QUESTIONS OUVRIÈRES

## LES ACCUSATIONS À L'ENDROIT DU SIM—LA POSSIBILITÉ D'UN MARCHANDAGE QUANT À L'OFFRE DE CONTRIBUTIONS ÉLECTORALES PAR LE SYNDICAT

**M. S. J. Korchinski (Mackenzie):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre du Travail. Durant sa conversation avec M. Gralewiz, ce dernier a-t-il posé des conditions à sa contribution à la caisse électorale?

**L'hon. John C. Munro (ministre du Travail):** Non, monsieur l'Orateur.

**M. Korchinski:** Le ministre nous dira-t-il quelle avait alors été la nature de sa réponse? Peut-il nous commenter la réponse qu'il lui avait alors donnée?

**M. l'Orateur:** A l'ordre.

**M. Korchinski:** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. J'essaie d'éclaircir certains faits. Ma question est dans les limites des questions permises. J'essaie d'obtenir du ministre des renseignements que j'estime essentiels à la question qui a été soulevée ici ces derniers jours. Je veux tout simplement lui demander ce qu'il a répondu à l'offre de contribution de M. Gralewiz.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le ministre veut peut-être répondre à la question. Le député lui a demandé si l'offre était accompagnée de conditions. Le ministre a répondu que non. Il a indiqué plus tôt qu'il avait accepté l'offre. On lui a demandé quelle avait été la nature de sa réponse, s'il pouvait fournir des commentaires à ce sujet. Demander à un ministre de commenter une situation comme celle-ci est une question très générale qui ne semble pas se justifier lors de la période des questions.

**M. Korchinski:** Monsieur l'Orateur, puis-je changer ma question et demander au ministre quelle a été sa réponse sans commentaire.

**M. Munro (Hamilton-Est):** J'ai accepté l'offre, monsieur l'Orateur.

[M. Turner (Ottawa-Carleton).]

[Français]

## LA MAIN-D'ŒUVRE

## LE PIL—ON DEMANDE L'OCTROI DE CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES

**M. Gérard Laprise (Abitibi):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration.

Étant donné que les mises à pied, surtout dans l'industrie des scieries, se continuent, le ministre pourrait-il dire s'il prévoit annoncer bientôt l'octroi de crédits supplémentaires pour accepter plus de projets d'initiatives locales au cours de la saison prochaine?

[Traduction]

**L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, nous n'avons pas encore décidé d'accroître les crédits destinés au Programme d'initiatives locales. Moi-même et beaucoup de mes collègues, dont le ministre de l'Industrie et du Commerce, sommes au courant de cette situation. Nous travaillons ensemble à l'améliorer.

\* \* \*

## LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

## LES AGISSEMENTS DISCRIMINATOIRES DE L'UNESCO À L'ENDROIT D'ISRAËL—LA POSITION DU CANADA

**M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État. Le Canada remet-il en question sa contribution à l'UNESCO étant donné ce qu'on pourrait appeler la vilaine politisation et la discrimination que cet organisme entretient à l'endroit d'un de ses membres, l'État d'Israël?

**L'hon. James Hugh Faulkner (secrétaire d'État):** Monsieur l'Orateur, je pense qu'il conviendrait plutôt de poser cette question à mon collègue, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

\* \* \*

## QUESTIONS OUVRIÈRES

## LES ACCUSATIONS À L'ENDROIT DU SIM—LES MESURES PRISES PAR LE SOLLICITEUR GÉNÉRAL À L'ANNONCE D'UNE ENQUÊTE DE LA GRC SUR LA CONDUITE DU MINISTRE DU TRAVAIL

**M. Harvie Andre (Calgary-Centre):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au solliciteur général. Elle a trait à la réponse faite à une question posée par le député de Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo. A plusieurs reprises, le solliciteur général a indiqué que la GRC allait mener une enquête objective. Répondant à la question du député, le solliciteur général a affirmé que, quand il avait appris la nouvelle dans le *Sun* de Toronto concernant les propos des adjoints spéciaux du ministère du Travail, il avait téléphoné à la GRC pour savoir le nom de l'officier qui avait fait ces déclarations. On ne peut vraiment pas dire que c'est une enquête objective. Le solliciteur général compte-t-il remettre à un autre ministre la conduite de cette enquête?